

T.N.V.
01, place du Portalet
34820 Teyran
tél : 0467705096
JUIN 2011

Teyran Nature Village

Le Journal

Editorial

Cela devient une habitude : la rédaction de notre journal survient en période d'enquête publique. L'année dernière c'était pour le PLU ; cette année c'est pour le parc de singes.

Je ne sais pas si TNV y est vraiment pour quelque chose mais le projet de zone de PLU avec possibilité de carrière a été annulé : c'était notre principale revendication. *Nous resterons extrêmement vigilants pour éviter que ce projet ne réapparaisse à l'occasion d'une des multiples révisions déjà envisagées.*

Notre deuxième revendication était de préserver la partie Est de notre forêt, celle prévue pour le parc de singes. Sur ce point, et malgré plusieurs vices de fond et de forme, le projet a été maintenu par la majorité municipale. Il est arrivé à son étape administrative finale : l'Enquête Publique. L'immense majorité des personnes qui ont rencontré le Commissaire Enquêteur, ou laissé un avis dans les registres d'enquête, est opposée à ce parc. Encouragé en cela par le dernier tract de la majorité municipale, TNV a «**ouvert le dossier**». Ce que nous y avons lu a aggravé nos craintes. Nos notes de lecture ont été rassemblées dans un mémoire de trente pages que nous avons remis au Commissaire Enquêteur et qui est disponible sur le site www.tnv.fr.

Nous participons aussi à la lutte contre la mise en service des antennes relais sur le château d'eau, juste au dessus des têtes de nos enfants, aux écoles.

A cause des conflits précédents, le maire a supprimé la subvention qui nous était régulièrement votée, ce qui nous oblige à faire des choix. Ainsi nous avons dû reporter une action contre les odeurs émises par la carrière de Castries au nord de Teyran.

Ce journal montre malgré tout que nous avons maintenu nos activités traditionnelles. Celles qui nous tiennent le plus à cœur sont les animations aux écoles autour de sujets environnementaux. J.P. Dufour

Exposition de travaux sur la Garrigue

par la classe de CE1 de l'Ecole Primaire de Teyran du 2 au 14 novembre 2010, salle du Charron

Un travail éducatif et artistique a été mené pendant l'année 2010 avec la classe de Madame Causse. TNV s'est adjoint la participation d'une animatrice de l'**association Label Bleu**, Eve Camalon, pour faire découvrir aux élèves les plantes de la garrigue : sorties, ateliers en classe se sont déroulés tout au long de l'année.

L'accompagnement d'un photographe, Paul Deruschi, lui a donné l'occasion de réaliser une série de photos retraçant les changements au cours des saisons et l'intérêt des enfants découvrant les plantes.



Une exposition présentée à la salle du Charron a permis aux parents, amis, curieux de découvrir ce travail. Lors de la soirée plus spécialement dédiée aux parents, un CD réalisé par l'institutrice et présenté par la Médiathèque a complété toutes les indications données dans l'exposition : photos, tableaux, collages. Ce partenariat Ecole, associations, Médiathèque a permis une action de qualité qui a bénéficié aux enfants de Teyran.

SOMMAIRE :

Page 2 : La renaissance de la garrigue après les incendies.

Page 3 : Défrichage, débroussaillage, sylviculture.

Pages 4/5 : Promenade découverte avec les classes maternelles sur le parcours santé.

Page 6 : Antennes relais .

Page 7 : Les jardins partagés. Billets d'humeur : Rome ! Rome ? Rome.

Page 8 : Journées champignons, Agenda de TNV, Humour.

La Renaissance de la Garrigue après les incendies

Sortie botanique du 30 avril 2011

Une vingtaine de personnes s'était rassemblée pour la circonstance. Les motivations semblaient variées: cueillette, promenade, botanique, photo ...il y avait même un entomologiste qui balayait le sol de son large filet ... ! Mais tous étaient curieux de voir le travail effectué par la nature après le terrible incendie.



Les voitures garées au niveau de la source de la Cadoule, nous avons traversé la route et le travail d'identification a commencé avec l'aide de personnes compétentes de la SHHNH*. Grâce aux pluies abondantes, une variété et une densité incroyables de plantes s'offraient à nous. Souvent inférieures à 10 cm, il fallait s'accroupir pour dénicher des raretés! Les questions fusai...

Nous avons observé de nombreuses com-



posées : laitersons, tragopogons (salsifis), chardons,

des vesses variées, des centaurées, les deux « dompte-venin »(le jaune et le noir), le chèvrefeuille d'Etrurie et celui des Baléares... et maintes autres plantes!!!

Parmi les troncs calcinés brillaient les repousses du chêne kermès, du chêne blanc ainsi que des jeunes touffes de daphné.

Puis la Cadoule nous a offert sa fraîcheur, ses menthes aquatiques très parfumées, ses grands « chardon-Marie ». La colline calcinée s'était colorée de larges taches vertes : brachypodes et autres graminées.....Il faudra du temps



Après ces indices réconfortants, nous nous sommes séparés, paisibles et heureux, chacun emportant une image, une odeur ou un petit cadeau offert par cette généreuse nature.

Claudette Beneluz,
participante à la sortie

* SHHNH : Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault

Défrichage, Débroussaillage, Entretien de la forêt, ce n'est pas qu'une question de vocabulaire.

Débroussaillage

(Article L. 322.33 du Code Forestier ; voir détails sur la page « police municipale » du site de la mairie de Teyran).

Il s'agit d'une obligation légale destinée à éviter des pertes humaines lors des incendies. Elle ne concerne donc que les lieux de vie (habitations, équipements pouvant accueillir du public...) qui sont proches d'espaces boisés. Au voisinage de ces lieux de vie on impose de couper les arbres de façon à ce qu'il y ait au moins 3m entre les feuillages de deux arbres différents, de raser les sous-bois, de couper les branches basses des arbres jusqu'à 2m au moins. S'il est destiné à sauver des vies humaines, le débroussaillage détruit le caractère naturel des boisements, la biodiversité, une grande partie de la flore et de la faune sauvage.

Heureusement, répétons-le, il n'est nécessaire qu'au voisinage des lieux de vie (50m en général, parfois 100m) et au voisinage des voies qui amènent à ces lieux de vie.



A gauche du chemin on voit une partie de la même zone avant débroussaillage

Entretien de la forêt (pour les pro. Sylviculture)

Au delà des lieux de vie il est en général nécessaire d'entretenir la forêt pour la faire prospérer ; en particulier pour des forêts reboisées après incendie comme à Teyran. On plante plus d'arbres que nécessaire pour prévenir les pertes mais aussi pour recréer un milieu avec un sous-bois dense et propice à la réapparition de diverses essences. L'entretien pourra donc amener à abattre certains arbres pour permettre à de nouvelles

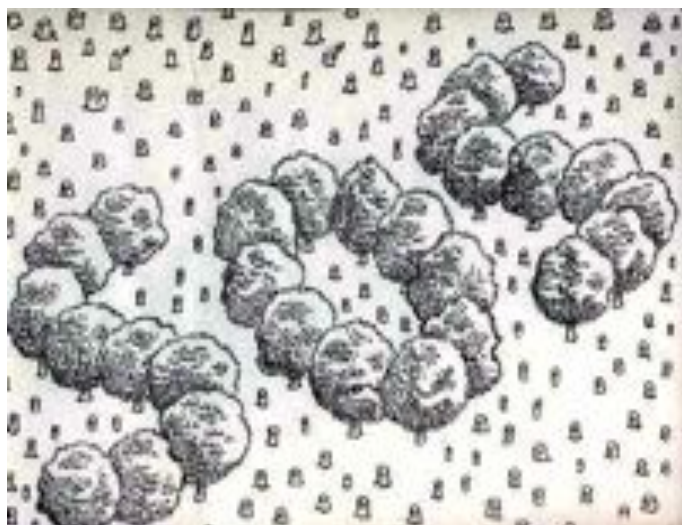


Résultat du débroussaillage à côté du paint-ball.

pousses de s'établir. C'est de la Sylviculture. On est bien loin des contraintes du débroussaillage par machines broyantes !

Défrichage

Un défrichage est bien plus radical qu'un débroussaillage ; il consiste à abattre tous les arbres d'un secteur. C'est ce que l'on fait par exemple pour pouvoir implanter un bâtiment ou une voie carrossable dans une zone boisée. C'est aussi ce que l'on fait pour créer des coupe-feux (ou murs pare-feux) en forêt. Deux coupe-feux de 50 mètres de large sont prévus au nord et au milieu du projet de parc à singes !



En ce début d'année 2011 la municipalité vient «de débroussailler et d'éclaircir 7 ha de forêt communale adjacente au futur Royaume des singes» (confert éditorial du Journal de Teyran n°106), et certaines zones au voisinage du paint-ball. Si ces deux activités n'existaient pas ces débroussaillages n'auraient pas été nécessaires.

On est loin du plan de gestion qu'avait établi l'ONF pour la période 2004/2018. (Aménagement Forestier de la forêt de Teyran, voir arrêtés préfectoraux)

Sorties botaniques avec les Maternelles

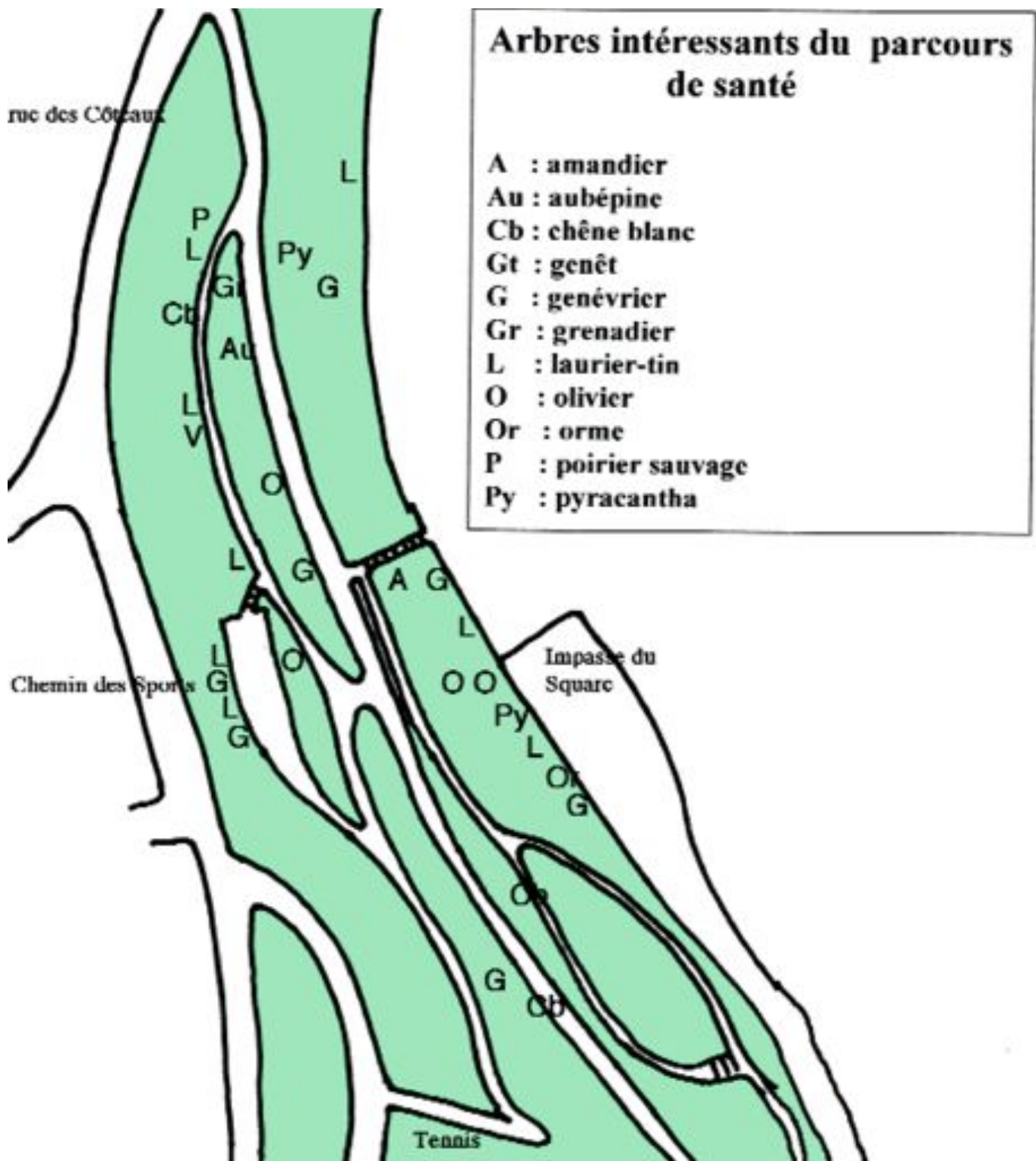
A l'initiative de l'école, TNV et ses adhérents ont mis leurs compétences au service des petits de la Maternelles de Teyran. Plusieurs réunions d'échanges avec les institutrices ont permis de cerner les demandes de l'École et les possibilités de réponse de notre association.

L'objectif étant de faire des sorties dans la nature, près du village, le parcours santé a été choisi et les thèmes de découverte se sont focalisés sur les observations possibles avec des petits : arbres et fleurs. De minutieux repérages ont été faits par l'équipe TNV (4 personnes) et les sorties ont été



organisées : les 2 classes de petits ont fait plus d'une heure de promenade studieuse ! un matin pour regarder les arbres, leur donner un nom, découvrir quelques fleurs

Les 16, 19 et 21 mai à tour de rôle, les trois classes des moyens-grands se sont élancées en 3 équipes sous la direction de leur institutrice avec la présence active de parents, des animateurs de TNV, des ATSEM pour découvrir la flore, les arbres et faire un atelier d'art éphémère. La promenade/observation a duré deux heures, les questions posées aux enfants ont souvent trouvé réponse car certains avaient déjà observé les plantes et des arbres dans les jardins. La collecte de feuilles, brindilles, fleurs etc... a permis ensuite un travail en classe. La poursuite de sorties nature est envisagée pour l'année prochaine, une réunion est prévue avec l'équipe enseignante pour mettre au point le déroulement, le programme à préparer et le calendrier.



Le saviez-vous ?

Une visite rapide du parcours santé peut donner l'impression que l'on n'y trouve que des pins, des chênes verts et quelques cyprès.

Pourtant si l'on est un peu attentif, on y découvre beaucoup d'autres arbres. Le plan ci-dessus a été établi au cours de nos promenades avec les enfants des écoles maternelles. Il montre les emplacements des différents arbres et arbustes plus rares que nous y avons trouvés.

En cherchant bien on y trouve même un jeune pied de vigne(V)... au milieu d'un chemin !

Une antenne relais de téléphonie mobile à moins de 50m des écoles de Teyran ?

Résolution du Parlement européen

du 04/09/2008

« Le Parlement Européen...constate que les limites d'exposition aux champs électromagnétiques fixées pour le public sont obsolètes dès lors qu'elles n'ont pas été adaptées depuis la recommandation du Conseil du 12 juillet 1999 relative à la limitation d'exposition du public aux champs électromagnétiques(0Hz à 300GHz), que ces limites ne tiennent évidemment pas compte de l'évolution des technologies de l'information et de la communication ni, d'ailleurs des recommandations préconisées par l'Agence Européenne pour l'Environnement ou encore des normes d'émission plus exigeantes prises, par exemple, par la Belgique, l'Italie ou l'Autriche et qu'elles ne tiennent pas compte des groupes vulnérables comme les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants. »

Beaucoup d'expérimentations ont déjà mis en évidence des effets néfastes des ondes émises par les antennes relais téléphoniques, en particulier chez les jeunes organismes, à des seuils bien plus bas que les seuils légaux appliqués en France. Partout dans le monde d'autres scientifiques sont payés par les opérateurs pour discréditer ou, tout au moins, brouiller ces résultats...Des sommes colossales sont en jeu. Le reportage « Mauvaises Ondes » diffusé sur FR3 le mercredi 18 mai dernier

et l'article de La Gazette de Montpellier du jeudi 26 mai dernier qui lui fait suite, sont sans appel sur ces points.

Qu'en est-il à Teyran ?



Un consensus général veut que l'on évite de placer des antennes relais de téléphonie mobile près des écoles et des crèches. Alors pourquoi notre maire défend-t-il Orange et son projet de mettre en marche une telle antenne sur le château d'eau à 50m des écoles ?

Un collectif de parents d'élèves et de riverains s'est créé que vous pouvez joindre sur leur site :

<http://mobilisationantennesteyran.blogspot.com/>

Que fait TNV ?

TNV a établi la carte de toutes les antennes relais qui concernent Teyran : à moins de trois kilomètres du centre du village, on trouve celles de Bouygues sur notre église, celles de SFR, Bouygues et Orange à proximité du réservoir d'eau, en sortie nord de Teyran, et celles d'Orange au Crès. Comme la loi l'autorise nous avons demandé aux trois opérateurs de nous communiquer les «caractéristiques d'ingénierie» de toutes ces antennes pour tenter d'établir une carte des émissions. A noter que chaque site comporte plusieurs antennes de types différents : au total c'est une trentaine d'antennes qui nous concernent. A ce jour, seul SFR nous a donné une réponse (incomplète). Nous avons sollicité l'avis de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratif) pour obtenir gain de cause.

TNV et les jardins partagés «L'ESTACAREDE»

L'histoire est née début 2009 du désir de TNV de créer des jardins partagés et de la volonté de la mairie de réaliser une promesse préélectorale.

A la demande de la mairie, de nombreuses réunions de travail entre un conseiller municipal et des membres volontaires de notre bureau ont permis d'élaborer la convention entre la mairie et TNV, ainsi que le règlement intérieur.

La municipalité a fourni le terrain, installé les clôtures et l'accès individuel à l'eau du Bas Rhône. Pour assurer la gestion des jardins, une commission jardin, composée de jardiniers et de membres de TNV, est créée.

Le jardinage au naturel est convenu : pas d'engrais de synthèse, ni herbicides ni insecticides chimiques. Des animations sur le travail du sol, le jardinage au naturel, les « buttes sandwich » ont été organisées avant l'ouverture des jardins, et ont renforcé les connaissances des jardiniers en la matière.

Le 27 janvier 2010, les jardiniers ont reçu les clés de l'enclos, et se sont mis au travail avec entrain.

Chaque parcelle est unique avec son plan, ses décorations, ses plantations, ses fleurs et ses légumes.

Au cours d'une soirée festive, les jardins ont été baptisés du joli nom d'Estacaréde.

Au milieu de cette effervescence productive, nous recevons le 21 mai 2010 une lettre sybilline non motivée du maire qui résiliait la convention entre la mairie et TNV et nous ôtait la gestion des jardins.

Nous n'avons pas commis de faute grave, non !, nous avons seulement le tort de penser que certains projets lancés par notre édile ne sont pas écologiquement corrects.

L'aventure s'est terminée le 1er décembre 2010 pour TNV. Mais les jardins prospèrent et se sont multipliés...

On peut penser que, bien qu'ayant été mis à la porte, notre travail de création et de lancement des jardins partagés a constitué un bon terreau qui leur a permis de prendre leur essor.

Après un an et demi de fonctionnement,

inauguration officielle par la Mairie des jardins de l'Estacaréde, avec drapeaux et ruban bleu, blanc, rouge le 4 juin 2011.

Discours du Maire et remerciements aux acteurs divers de ce projet.

Aucune référence directe ou indirecte à TNV. Nous n'existons pas dans cette affaire ! mépris et tromperie !

Billets d'humeur



Chantier centre village.

Il n'y a qu'à Teyran que l'on peut voir cela : ne pas élargir une voie publique déjà étroite, pour accorder une excroissance à un ouvrage privé...C'est vraiment n'importe quoi ! B.P.

Rome ! Rome ? Rome.

Ne s'est pas faite en un jour, a-t-on coutume de dire ; hélas, les travaux du centre du village non plus. Commencés au début du mandat de notre maire actuel, seront-ils terminés avant qu'il ne quitte son poste ? Parce que, pour les habitants du centre village surtout, mais aussi dans une moindre mesure pour les autres aussi : mon Dieu que c'est long ! (Et pas bon) Et pourtant je reconnais que notre maire prenait ses travaux très à cœur : une visite quasi quotidienne : plus que le propriétaire lui-même. Pour commencer, plus d'une année (avec des interruptions dues principalement à un arrêt de la première entreprise choisie), à devoir supporter cette tractopelle géante qui arrivait même à faire trembler les murs des maisons proches et dont le bruit, dès huit heures

du matin, avec une pause entre midi et UNE Heure... a failli rendre fou les pauvres malheureux qui ne pouvaient s'échapper vers des cieux plus cléments.

Parallèlement, (un bonheur n'arrive jamais seul), il nous fut épargné de devoir laver nos voitures, excepté le week-end : nous les retrouvions avec plaisir chaque soir recouvertes d'une fine couche de poussière, enfin fine, si on veut.

Ensuite, des barrières, utiles certes pour protéger le chantier, mais qui transformaient la rue adjacente en bidonville, d'autant plus qu'elles restaient en place lorsque les travaux étaient interrompus.

Plaisir des yeux, aussi, que cette grue géante qui planait, sinistre, au-dessus de nos toits pendant de longs mois.

Bonheur supplémentaire et gratuit apporté par ces travaux : le fait de trouver régulièrement « barrée » la rue qui monte au village... Des riverains m'ont même confié que parfois, le nettoyage du chantier, et bien, « ce n'était pas ça », particulièrement en ce moment d'ailleurs où l'on peut voir, entre autres, des morceaux de polystyrène dans la rue.

Et le bruit perdure, incessant, avec d'ailleurs un bonus pour un petit nombre de privilégiés : depuis peu, un particulier nous fait subir des bruits et des nuisances semblables : tronçonneuse ou carrelante, y compris le dimanche ou un jour férié (jeudi de l'Ascension, par exemple), poussière sur nos voitures un temps...

Mais ne nous plaignons pas : on a refait la façade de la boulangerie et maintenant elle est toute belle, la

boulangerie. Malheureusement sa belle construction en pierres contraste terriblement avec la laideur des bâtiments inachevés.

Et même lorsqu'ils le seront (s'accorderont-ils harmonieusement avec le cœur du vieux village ?

Hélas, je crains bien que cela ne finisse comme cela a commencé : laid et inutile.

Terminés, seront-ils au moins en harmonie avec le cœur du vieux village ?



Lotissement chemin de Malerive.

Quelle muraille en devenir que cette architecture pavillonnaire, même si elle correspond aux souhaits des gens, l'espace au sol est pratiquement entièrement construit ; des petits collectifs à trois étages auraient permis de garder un peu de nature autour. Il est vrai qu'à Teyran la nature ...

B.T.

A mettre sur vos agendas : www.TNV.fr

16 octobre 11 : Vide-grenier d'automne à la Salle des Fêtes de Teyran (8h à 17h)

Inscriptions préalables pour les places abritées.

à prévoir : Week-end champignons

Si vous êtes sensibles aux problèmes de votre environnement et au patrimoine teyrannais... rejoignez nous et/ou participez à nos réunions mensuelles ouvertes à tous (tél. 04 67 70 50 96, mail dufourh@netcourrier.com). Venez débattre des questions qui vous tiennent à cœur.

Notre site : www.tnv.fr

Editeur : J.P Dufour. Dépôt légal

